

Séance extraordinaire du 21 décembre 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 21 décembre 2015 à 19 h, à la salle de conseil, située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Réjean Major Maire
 Monsieur Luc Larivière Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Madame Karo Poirier Conseillère
 Monsieur Pierre Parisien Conseiller

Sont absents : Monsieur Steve Lefebvre Conseiller
 Monsieur Gaston Lacroix Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE
----------	-------------------------------

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h.

Les membres du conseil, ceux présents et ceux absents, ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0 Ouverture de la séance

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

100 Administration générale

100-1 Adoption des prévisions budgétaires (budget) de l'exercice financier 2016

100-2 Adoption du programme triennal d'immobilisations

1000 Période de questions

1100 Levée de la séance extraordinaire

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal d'immobilisations.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Adoption des prévisions budgétaires (budget) de l'exercice financier 2016

M.B. 2015-12-21-308

Considérant qu'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires (budget) de l'exercice financier 2016, telles que décrites ci-dessous :

Revenus	
Taxes	1 285 133\$
Compensations tenant lieu de taxes	10 112\$
Transferts	260 486\$
Services rendus	17 190\$
Imposition de droits	18 800\$
Intérêts	15 000\$
Autres revenus	750\$
Total des revenus	1 607 471\$
Charges, financement et affectations	
Administration générale	421 545\$
Sécurité publique	169 823\$
Transport	523 120\$
Hygiène du milieu	271 095\$
Santé et bien-être	1 600\$
Aménagement, urbanisme et développement	106 462\$
Loisirs et culture	103 000\$
Frais de financement	5 970\$
Remboursement de la dette à long terme	19 280\$
Activités d'investissement	64 125\$
Excédent accumulé	-78 549\$
Total des charges, financement et affectations	1 607 471\$

Adoptée à l'unanimité

100-2 **Adoption du programme triennal d'immobilisations**

M.B. 2015-12-21-309

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2016, 2017 et 2018 comme suit :

2016

- Réfection d'une section de rue du secteur urbain.
- Réfection de l'abri à l'entrée sud.
- Réfection de la devanture du Centre municipal

2017

- Réfection d'une section de rue du secteur urbain.
- Installation de nouvelles infrastructures sportives
- Prolongement du réseau d'égout sanitaire

2018

- Réfection d'une section de rue du secteur urbain.

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

M.B. 2015-12-21-310

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 05.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière